



MOBILITÉS RÉGIONALES, INÉGALITÉS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mardi 25 novembre 2008 de 9h à 17h

Auditorium d'Eurosites - 8 bis rue de la Fontaine au Roi, Paris 11ème

L'agglomération parisienne se définit par une centralité qui se dilate de manière concentrique depuis des siècles. Cette expansion en tache d'huile, qui traduit à la fois la concentration du pouvoir politique dans la ville capitale et le déplacement vers la périphérie de ses enceintes successives, s'est construite dans un rapport d'inégalité entre le cœur et la périphérie, l'Est ouvrier et l'Ouest bourgeois.

La région francilienne s'est étendue le long de grands axes de communication tout en repoussant dans les interstices mal desservis les populations les plus démunies, confrontées ainsi à un processus de ségrégation toujours aggravé. La métropole s'est couverte de routes, d'autoroutes, de voies ferrées permettant un développement « non durable » aux marges de l'agglomération, avec une périurbanisation générant gaspillage, embouteillages et une fragmentation toujours plus grande de l'espace urbain.

Pourtant, la « ville majoritaire » se trouve dans le Paris extra-muros, tant en termes de poids de la population, qu'en termes de nombre de déplacements. Les déplacements de périphérie à périphérie représentent environ 70 % des flux en région francilienne contre 13 % pour les déplacements intra-muros, et 17 % pour les déplacements de la banlieue vers le centre ou du centre vers la banlieue. Le réseau des transports en commun est inadapté et agit sur les inégalités. Des pans entiers de la population sont ainsi limités dans leurs mouvements du fait des horaires, de l'éloignement des stations, du coût ou de la faible fréquence des transports. Les publics de la politique de la ville - les habitants des « quartiers » - sont les premiers pénalisés par cette offre différenciée en fonction des territoires, dans une période marquée par la tendance à l'éloignement des lieux de travail, l'évolution des modes d'existence, et la dispersion relative des différents lieux de vie, de services ou de loisirs.

Des inégalités se développent également dans la zone dense, privilégiée par le réseau des transports en commun. Car l'évolution des moyens de mobilité, voire leur modernisation peuvent induire de nouvelles exclusions : les personnes âgées ou handicapées, celles qui ne parlent pas le français, sont notamment concernées et se sentent de plus en plus exclus d'une ville faite pour aller toujours plus vite et de transports de plus en plus automatisés, sans présence humaine.

Aussi, la question de la mobilité au sein de l'agglomération est devenue un enjeu politique majeur. Elle est au cœur des solidarités urbaines. À l'heure de la raréfaction des sources d'énergie et du questionnement sur la réorganisation des découpages administratifs et politiques de la métropole, les centres de ressources pour la politique de la ville d'Île-de-France ont estimé qu'il relevait de leur mission de poser l'équation Politique de la ville, mobilités et inégalités sociales à l'échelle régionale, dans une logique d'accès aux droits et de respect des exigences du développement durable.

PROGRAMME

- 9 h 00** Accueil café
- 9 h 30** Accueil par **Gisèle Stievenard**, adjointe au maire de Paris, chargée de la politique de la ville et de l'engagement solidaire
- 9 h 45** La construction de l'Île-de-France : des contradictions entre mobilité et égalité territoriale ?
| **Vincent Fouchier**, directeur général adjoint de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France, délégué au schéma directeur (SDRIF)
- 10 h 30** Lever les freins à la mobilité
Table ronde
- Propos introductifs
| **Francis Beaucire**, géographe, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, directeur du master Urbanisme et Aménagement
 - Des initiatives locales
 - ▶ *La mobilité des personnes en insertion*, **Julien Lepreux**, chargé de projet Pôle Économie solidaire d'Étampes et **Véronique Gaudron**, directrice de l'association « Deux roues pour l'emploi », Sainte-Geneviève-des-Bois
 - ▶ *Les ateliers de la mobilité*, **Mike Rackelboom**, directeur de l'Espace service public Franc-Moisin/Bel Air, Saint-Denis
 - ▶ *Agir contre l'enclavement d'un territoire*, **Esther Dubois**, directrice Prospective/Mobilité/Transports à la Communauté d'agglomération de Clichy-Montfermeil et présidente de Complex'Cité
 - ▶ *Les laissés pour compte de la mobilité*, **François Prochasson**, chef de section politique générale de la direction de la voirie et des déplacements, Agence de la mobilité, Paris
- 12 h 30** Déjeuner sur place
- 14 h 00** Pour une prospective de la mobilité face aux enjeux de cohésion sociale et de développement durable en Île-de-France
| **Dominique Laousse**, chargé de mission, Délégation générale à l'innovation et au développement durable, RATP
| **Chantal Duchène**, directrice générale du Groupement des autorités responsables de transports publics (GART)
- 16 h 00** Actions et interrogations du STIF pour réduire les inégalités et les exclusions
| **Olivier Nalin**, directeur des affaires économiques et tarifaires, Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF)
- 16 h 30** Propos d'un témoin averti... en guise de conclusion
| **Francis Beaucire**

***Chaque intervention sera suivie de débats
L'ensemble de ces débats sera animé par Gilles Vrain, DAC communication***